



Chapitre 3

Les compétences transversales

3.1 Présentation

Les compétences disciplinaires ne couvrent que partiellement les habiletés essentielles à l'atteinte des objectifs du Programme de formation. D'autres compétences, dites transversales, sont requises et ne peuvent se développer que dans la mesure où elles sont l'objet d'interventions dans toutes les disciplines et les activités de l'école. Elles renvoient à des aspects de la formation qui doivent être pris en compte par chacun des intervenants scolaires.

Expression de buts communs à l'ensemble du curriculum, les compétences transversales font référence à des outils de divers ordres que l'école juge essentiels pour permettre à l'élève de s'adapter à des situations variées et de poursuivre ses apprentissages sa vie durant. Elles sont complémentaires les unes par rapport aux autres, toute situation complexe faisant nécessairement appel à plusieurs d'entre elles à la fois.

Elles touchent tous les domaines généraux de formation et sont étroitement liées aux compétences disciplinaires, qui les sollicitent à des degrés divers et favorisent ainsi leur développement. Elles concernent également la scolarité dans sa totalité, puisqu'elles se développent selon un processus évolutif qui a été entrepris au primaire et se poursuit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'école, durant tout le secondaire et même au delà. Elles s'inscrivent donc dans une logique de décloisonnement vertical aussi bien qu'horizontal.

Le Programme de formation comporte neuf compétences transversales, regroupées en quatre ordres :

- **ordre intellectuel** : exploiter l'information; résoudre des problèmes; exercer son jugement critique; mettre en œuvre sa pensée créatrice;
- **ordre méthodologique** : se donner des méthodes de travail efficaces; exploiter les technologies de l'information et de la communication;
- **ordre personnel et social** : actualiser son potentiel; coopérer;
- **ordre de la communication** : communiquer de façon appropriée.

La présentation de chacune des compétences comporte quatre rubriques :

- le *sens de la compétence*, qui en précise à la fois la raison d'être et la nature;
- les *composantes de la compétence* et leur explicitation, qui permettent d'en cerner les principaux aspects;
- les *critères d'évaluation*, qui fournissent des pistes pour juger du développement de la compétence;
- l'*évolution de la compétence*, qui offre un aperçu de son développement dans le temps, notamment entre le primaire et le secondaire¹, aperçu que l'expérience permettra d'enrichir et de préciser.

Modalités de prise en compte des compétences transversales

Si la notion de *compétence transversale* peut sembler relativement nouvelle, elle rejoint pourtant les pratiques de nombreux enseignants et intervenants soucieux de solliciter les ressources cognitives, sociales et affectives de leurs élèves pour permettre une meilleure intégration des savoirs. De ce point de vue, les compétences transversales ne sont pas un ajout au curriculum. Elles constituent plutôt un ensemble de repères permettant de mieux cerner des dimensions importantes de l'apprentissage qui ne doivent pas faire l'objet d'un travail en soi, en dehors de tout contenu de formation, mais être sollicitées et travaillées tant dans les domaines disciplinaires que dans les domaines généraux de formation. Elles relèvent donc d'une responsabilité partagée et exigent un effort de concertation et de collaboration entre les divers intervenants qui en sont collectivement responsables. Elles doivent également être l'objet d'apprentissages puisqu'elles se développeront d'autant mieux qu'elles seront intentionnellement sollicitées et donneront lieu à un travail réflexif.

1. Il est à noter que, dans le présent programme, le texte relatif aux compétences transversales s'applique aux deux cycles du secondaire.

Les compétences d'ordre intellectuel jouent un rôle essentiel dans l'apprentissage et interpellent, à ce titre, l'ensemble des disciplines. Si des domaines d'apprentissage sont plus spontanément associés à certaines de ces compétences, ils n'en ont cependant pas le monopole. Chaque domaine peut offrir à l'élève de multiples occasions de les mobiliser, de les mettre à profit et de les développer.

Ainsi, la résolution de problèmes, généralement rattachée au domaine de la mathématique, de la science et de la technologie, peut être sollicitée dans toutes les disciplines pour autant que les démarches de l'élève ne se limitent pas à la simple reproduction d'une procédure déjà élaborée. Par exemple, l'écriture d'un texte peut fort bien constituer une situation de résolution de problèmes, tout comme la délibération et le dialogue à propos d'un enjeu moral. De la même façon, la créativité, bien qu'elle trouve un point d'ancrage privilégié dans le domaine des arts, a sa place dans les autres disciplines pour peu que l'enseignant ait recours à des situations d'apprentissage ouvertes qui favorisent l'exploration de multiples avenues. L'exercice du jugement critique s'avère essentiel dans de nombreuses situations d'apprentissage, en particulier celles qui requièrent la validation d'informations, la remise en cause de préjugés ou la prudence devant les incitations de toutes sortes.

Outils nécessaires à l'intégration des savoirs disciplinaires, les compétences d'ordre intellectuel sont tout aussi utiles lorsqu'il s'agit d'aborder des problématiques ou de réaliser des projets liés aux domaines généraux de formation.

Les compétences d'ordre méthodologique sont étroitement liées aux techniques, aux stratégies ou aux démarches d'instrumentation requises dans divers champs disciplinaires. Chaque discipline constitue un contexte propice pour amener l'élève à se donner des méthodes de travail efficaces et à tirer profit d'un usage judicieux des

technologies de l'information et de la communication (TIC). Toutefois, le développement de ces compétences suppose, outre l'acquisition des démarches méthodologiques propres à la discipline, la prise de conscience et l'évaluation par l'élève de ses façons personnelles d'apprendre. Il comporte donc une dimension métacognitive, relative à la connaissance et au contrôle que l'élève acquiert sur ses propres façons de comprendre ou d'apprendre.

Les compétences d'ordre personnel et social rejoignent plusieurs axes de développement des domaines généraux de formation, en particulier ceux qui se rapportent à l'adoption de comportements et d'attitudes. Elles sont, par exemple, intimement liées au domaine *Vivre-ensemble et citoyenneté*, qui sollicite la compétence à coopérer et constitue un terrain fertile pour l'actualisation du potentiel de chacun. Bien qu'elles puissent également tirer profit de situations d'apprentissage, disciplinaires ou interdisciplinaires, qui offrent à l'élève l'occasion de coopérer, c'est plus largement dans la vie de l'école et de la classe, dans les interventions quotidiennes et à travers les modèles offerts aux élèves que ces compétences d'ordre personnel et social sont appelées à se développer.

Enfin, **la compétence de l'ordre de la communication** fait référence à l'appropriation de diverses formes de langages et à leur usage approprié dans une variété de contextes. À ce titre, la compétence *Communiquer de façon appropriée* ne peut se développer que dans la mesure où la qualité de la langue fait l'objet d'un souci partagé par l'ensemble des intervenants et où on se préoccupe, dans chaque discipline, d'en exploiter les multiples ressources.

Il convient de rappeler que les compétences transversales ne se développent pas de façon isolée. S'il peut être utile,

sur le plan des pratiques pédagogiques, d'en cibler plus particulièrement une ou quelques-unes, selon leur importance relative dans une situation d'apprentissage donnée, elles sont généralement sollicitées en interaction les unes avec les autres. Par exemple, pensée créatrice et résolution de problèmes sont souvent reliées. Il en va de même pour le jugement critique et l'exploitation de l'information. Travailler de façon intentionnelle et privilégiée sur une compétence équivaut nécessairement à travailler de manière incidente sur plusieurs d'entre elles.

Évaluation des compétences transversales

L'évaluation des compétences, qu'elles soient transversales ou disciplinaires, a essentiellement pour objectif de soutenir la régulation des activités d'apprentissage et d'enseignement et d'effectuer le bilan des acquis. En raison de leur nature même et du fait qu'elles touchent aux divers aspects – cognitif, social et affectif – du développement de l'élève, l'évaluation des compétences transversales doit reposer sur des modalités variées. Elle peut emprunter plus d'une voie : celle de l'observation des comportements, des démarches, des attitudes de l'élève dans des situations d'apprentissage qui en sollicitent la mobilisation; et celle de leur évaluation par l'élève lui-même. Il faut éviter, dans cette perspective, de relier exclusivement à telle ou telle discipline le développement – et donc l'évaluation – de telle ou telle compétence.

3.2 Les neuf compétences transversales

COMPÉTENCE 1 Exploiter l'information

Sens de la compétence

Les sociétés actuelles sont caractérisées par un accroissement rapide des connaissances sur une multitude de sujets et par la multiplication des moyens qui y donnent accès. Une quantité énorme d'informations, de nature hétéroclite et de valeur inégale, est largement diffusée et facilement accessible. Parvenir à utiliser adéquatement les ressources documentaires disponibles devient une opération de plus en plus complexe. Il faut non seulement savoir repérer l'information, confronter les données et juger de leur valeur ou de leur pertinence, mais aussi apprendre à les organiser et à les synthétiser afin d'en tirer profit. Aussi l'école doit-elle instruire les élèves sur les façons de s'approprier les savoirs et les aider à développer la souplesse cognitive nécessaire au traitement et à l'utilisation efficace d'informations variées.

Au secondaire, les jeunes ont accès, par l'intermédiaire des médias, à une masse sans cesse croissante d'informations. Certaines sources leur sont cependant moins immédiatement accessibles et il importe qu'ils puissent les consulter. Il appartient donc à l'école de leur faire découvrir l'étendue et la richesse de la documentation disponible sur divers supports et de leur en faciliter l'accès, aussi bien par la mise en place d'une organisation pédagogique appropriée que par la mise à la disposition des élèves des ressources matérielles requises.

Chaque domaine d'apprentissage peut constituer un lieu de développement et d'exercice de cette compétence, mais encore faut-il que l'occasion en soit donnée aux élèves. C'est, notamment, par les situations d'apprentissage disciplinaires qui leur sont proposées qu'ils seront incités à recourir à différents types de données et à les traiter en vue de s'approprier de nouveaux savoirs. De même, les domaines généraux de formation, par les problématiques interdisciplinaires qu'ils soulèvent, représentent un contexte pertinent pour amener les élèves à exploiter de nombreuses sources documentaires.

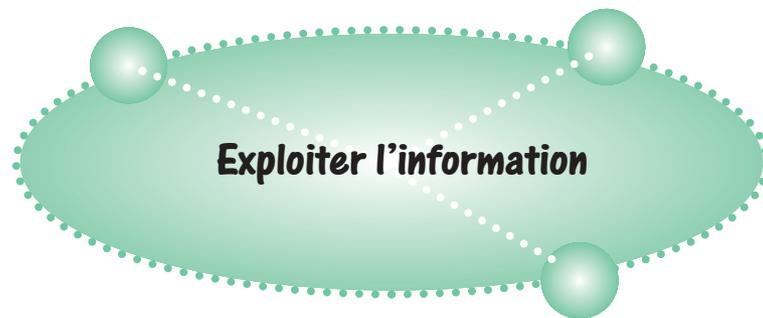
Compétence 1 et ses composantes

Systematiser la quête d'information

Se donner des stratégies d'investigation • En reconnaître l'intérêt et la pertinence • Cerner l'apport de chacune

S'approprier l'information

Sélectionner les sources pertinentes • Recouper les éléments d'information provenant de diverses sources • Juger de la validité de l'information à partir de critères • Dégager des liens entre ses acquis et ses découvertes • Discerner l'essentiel de l'accessoire • Rechercher de l'information complémentaire



Tirer profit de l'information

Répondre à ses questions à partir de l'information recueillie • Relativiser ses connaissances antérieures • Réinvestir l'information dans de nouveaux contextes • Respecter les droits d'auteur

Critères d'évaluation

- Consultation de sources variées
- Efficacité des stratégies de recherche
- Analyse critique de l'information
- Organisation cohérente de l'information
- Utilisation de l'information dans de nouveaux contextes

Évolution de la compétence

Au primaire, l'élève a appris à repérer, dans la documentation mise à sa disposition, des renseignements intéressants pour lui. Ayant progressivement élargi l'éventail des catégories d'information auxquelles il se réfère, notamment par le recours à la lecture, il est en mesure de faire appel à diverses sources, de comparer les données qui en sont issues et d'en dégager l'essentiel.

Au secondaire, l'élève diversifie plus spontanément sa quête d'information en ayant recours à des banques informatiques, à des documents écrits, visuels ou audiovisuels, aux multimédias, à des experts, etc. Il apprend graduellement à mieux gérer ces différentes sources d'information à l'aide de stratégies de recherche plus économiques et plus efficaces. Il développe son sens critique à l'égard de la multitude d'informations disponibles, en particulier celles qui sont véhiculées par les médias. La confrontation de données d'origines différentes l'aide à relativiser leur portée, à en dégager les éléments de concordance et les différences et à en évaluer la fiabilité. Il développe également des stratégies d'organisation de l'information qui en facilitent le réinvestissement ultérieur dans la réalisation de tâches ou la résolution de problèmes.

COMPÉTENCE 2 Résoudre des problèmes

Sens de la compétence

Omniprésente dans toutes les sphères de l'activité humaine, la démarche de résolution de problèmes est appelée à jouer un rôle particulièrement important dans le contexte scolaire, notamment au secondaire. Une multitude de situations quotidiennes exigent le recours à diverses stratégies de résolution de problèmes. Qu'il s'agisse d'évaluer les enjeux liés à certaines situations, d'opter pour une réponse parmi un éventail de possibilités qui ne sont pas toutes d'égale valeur ou encore de prendre des décisions éclairées, l'habileté à gérer rationnellement ces situations représente toujours un avantage.

La résolution de problèmes n'est pas une démarche linéaire pouvant se réduire à la simple application d'un algorithme. Pour s'y engager, il faut d'abord savoir poser un problème ou reconnaître, dans une situation, les aspects qui servent à définir le problème. C'est le plus souvent par le tâtonnement, l'exploration de pistes variées, la mise à l'essai d'hypothèses de solution, les retours en arrière et le recadrage du problème que l'on parvient à construire une solution satisfaisante, qui n'est pas pour autant la seule possible. Une telle démarche peut revêtir des formes variées, ne serait-ce qu'en raison de la diversité des contextes dans lesquels elle s'actualise. La résolution d'un problème de la vie courante, par exemple, diffère de celle d'un problème mathématique. Pourtant, au delà des stratégies spécifiques auxquelles elles font appel, ces démarches ont quelque chose en commun. Elles exigent toutes, de la part de l'élève, l'exploration de multiples avenues, l'ouverture à diverses options, l'exploitation de ressources variées et une réflexion sur sa démarche.

C'est par la diversité des situations-problèmes auxquelles il devra faire face que l'élève sera amené à découvrir qu'il peut y avoir plusieurs démarches possibles, qu'elles ne sont pas toutes également efficaces et que leur caractère plus ou moins approprié dépend souvent du contexte dans lequel elles s'inscrivent et des ressources dont il dispose. Il importe donc, pour les enseignants de toutes les disciplines, de présenter à l'élève des situations relativement complexes et de saisir les occasions de résoudre des problèmes dans des activités variées qui ne sont pas d'emblée orientées vers ce but. L'école doit proposer à l'élève des situations-problèmes à sa mesure, en l'amenant à prendre conscience de ses propres ressources ou en lui donnant accès aux ressources dont il a besoin. Elle doit aussi l'encourager à persévérer dans ses tentatives et à réguler sa propre démarche, tout en reconnaissant le droit à l'erreur.

Compétence 2 et ses composantes

Analyser les éléments de la situation

Cerner le contexte, en percevoir les éléments déterminants et les liens qui les unissent • Reconnaître les ressemblances avec des situations analogues résolues antérieurement

Mettre à l'essai des pistes de solution

Générer et inventorier des pistes de solution
• En examiner la pertinence et en apprécier les exigences et les conséquences • Choisir une piste de solution, la mettre en pratique et juger de son efficacité • Au besoin, en mettre une autre à l'essai



Adopter un fonctionnement souple

Effectuer un retour sur les étapes franchies • Reprendre certaines d'entre elles au besoin • Dégager les éléments de réussite et analyser les difficultés éprouvées

Critères d'évaluation

- Précision de la définition du problème
- Variété et pertinence des solutions envisagées
- Évaluation des stratégies possibles
- Ampleur de l'analyse
- Transposition, dans d'autres situations, des stratégies développées

Évolution de la compétence

À la fin du primaire, l'élève a développé l'habileté à cerner les éléments déterminants d'une situation-problème relativement simple. Il peut expliquer en quoi certains éléments servent à définir un problème, inventorier des solutions possibles, les évaluer en tenant compte des ressources dont il dispose et justifier ses choix. Il parvient à relier la situation qu'il examine à des situations semblables. Ses stratégies de mise en œuvre ont gagné en efficacité, ses essais sont de plus en plus systématiques et il a développé son aptitude à analyser ses démarches.

Au secondaire, l'élève aborde des problèmes un peu plus complexes et apprend à les définir avec plus de précision. Il explore un éventail élargi de pistes de solution dont il parvient à évaluer l'intérêt par anticipation. Conscient qu'il existe plus d'une stratégie possible, il apprend à mesurer les avantages et les inconvénients de chacune avant de sélectionner celle qui lui paraît la plus appropriée, compte tenu des ressources dont il dispose. Il établit de nouveaux liens entre les différents contextes dans lesquels il fait appel à la résolution de problèmes, notamment les contextes disciplinaires. Dans sa recherche d'une solution efficace, il approfondit son analyse en ayant recours à la confrontation de points de vue et à la remise en question, et en établissant des liens avec des problèmes déjà résolus. Prenant conscience de ses propres ressources, il développe l'habileté à personnaliser ses démarches et à les gérer de façon autonome.

COMPÉTENCE 3 Exercer son jugement critique

Sens de la compétence

Porter un jugement est un exercice auquel on s'adonne pour orienter ses actions, de quelque nature qu'elles soient, pour influencer sur celles d'autrui ou pour le simple plaisir d'approfondir une question. Du politique au religieux en passant par le moral, le scientifique, l'artistique, le ludique ou le sportif, aucun univers n'est épargné. Le monde des idées de même que ceux de la création, du travail, des affaires, de la consommation, de la justice, des médias, des loisirs, etc., sont autant d'espaces qui prêtent au jugement.

L'exercice du jugement critique demeure toutefois, même pour l'adulte, une démarche exigeante. Dans une société pluraliste comme la nôtre, où cohabitent des opinions et des valeurs souvent divergentes, l'importance du jugement critique ne saurait être sous-estimée. Cet exercice suppose que l'on soit capable de dépasser les stéréotypes, les préjugés, les idées préconçues et les évidences intuitives au profit d'une analyse rigoureuse sans laquelle la simple expression d'une opinion tient souvent lieu de jugement. Si bon nombre de croyances que nous tenons pour vraies, tant sur les êtres que sur les choses, se constituent souvent à notre insu, se forger délibérément une opinion exige bien davantage. Quel que soit l'objet de la réflexion, il faut pouvoir apprécier les enjeux, considérer les faits, en évaluer l'exactitude et les mettre en perspective de façon à relativiser sa position. Cela demande l'exploration et la confrontation de points de vue diversifiés, la recherche d'arguments et le recours à des critères.

L'élève du secondaire est à une période de son développement où il aspire tout particulièrement à s'affirmer, à débattre de ses convictions et à en faire reconnaître la légitimité. Certes, pour l'adolescent, les expressions *j'aime* et *je n'aime pas* tiennent encore parfois lieu de jugement critique et il peut être porté à simplifier une argumentation, un fait ou une situation. Il n'en demeure pas moins qu'il est de plus en plus capable de saisir la complexité de certains enjeux, de s'appuyer sur des faits, de se décentrer de son propre point de vue et de faire la part de l'émotif et du rationnel. Mais il ne pourra apprendre à exercer son jugement critique que dans la mesure où les enseignants eux-mêmes seront des modèles et où lui seront données de multiples occasions d'exprimer ses opinions, d'en débattre avec d'autres, de les confronter avec des points de vue divergents et d'en analyser le bien-fondé.

L'exercice du jugement ne prend ainsi tout son sens que s'il est fréquemment sollicité. Une telle compétence ne saurait donc constituer l'apanage d'une seule discipline puisqu'elle est le fondement même de l'établissement d'un rapport critique au savoir. Elle trouve un point d'ancrage important dans les domaines qui requièrent tout particulièrement des prises de position éclairées. La morale, la religion, la science et l'histoire en sont des exemples, mais on pourrait penser aussi à l'appréciation d'œuvres littéraires ou artistiques, à l'analyse de problèmes mathématiques ou à l'examen d'enjeux territoriaux.

Compétence 3 et ses composantes

Construire son opinion

Cerner la question, l'objet de réflexion • En apprécier les enjeux sur le plan logique, éthique ou esthétique

- Remonter aux faits, en vérifier l'exactitude et les mettre en perspective
- Explorer différentes options et des points de vue possibles ou existants
- S'appuyer sur des repères logiques, éthiques ou esthétiques
- Adopter une position

Exprimer son opinion

Articuler et communiquer son point de vue

- Justifier sa position



Relativiser son opinion

Comparer son opinion à celles des autres • La reconsidérer • Évaluer la part de la raison et de l'affectivité dans sa démarche • Reconnaître ses préjugés

- Reprendre sa démarche au besoin

Évolution de la compétence

À la fin du primaire, l'élève a appris à différencier son opinion de celles des autres et à l'exprimer de manière relativement articulée. Il accepte d'en débattre et de remettre en question son propre jugement. Davantage attentif aux faits et capable de les relier entre eux et de juger de leurs conséquences pour lui et pour les autres, il parvient à distinguer les arguments affectifs des arguments rationnels. Cela lui permet de saisir certains enjeux logiques, éthiques ou esthétiques d'une situation ou d'une question et de reconnaître, ne fût-ce que sommairement, les valeurs, les principes, les droits ou les devoirs sur lesquels il fonde son jugement.

Au secondaire, l'élève apprend à s'interroger sur ses opinions ou ses prises de position. Il analyse les valeurs qui leur sont sous-jacentes et prend conscience des influences auxquelles il est soumis. Il découvre l'importance de prendre ses distances à l'égard des préjugés et des réponses toutes faites. Il se préoccupe davantage de la justesse de ses arguments et de la nécessité de les remettre en question au besoin. Il aborde des situations plus complexes où se mêlent des enjeux de tout ordre. Il parvient à déterminer des critères lui permettant d'évaluer, pour une situation donnée, différentes positions possibles en tenant compte du contexte et du point de vue des divers acteurs. Il exprime son jugement avec davantage de précision et de nuance.

Critères d'évaluation

- Formulation adéquate d'une question et de ses enjeux
- Ouverture à la remise en question du jugement
- Pertinence des critères d'appréciation
- Justification nuancée du jugement

COMPÉTENCE 4 Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Sens de la compétence

Largement associée au domaine des arts, la pensée créatrice ne s'en exprime pas moins dans tous les secteurs de l'activité humaine. Faire face à l'imprévu, gérer l'ambiguïté, s'adapter à des conditions nouvelles ou relever un défi sont autant de situations qui peuvent susciter, à des degrés divers, la créativité. Il faut en effet anticiper des issues possibles, imaginer des scénarios, trouver des façons inédites d'aborder une situation et concevoir de nouvelles façons de faire.

Être créatif consiste essentiellement à faire preuve d'originalité dans l'utilisation des ressources et des matériaux à sa disposition. Ces derniers peuvent être constitués d'idées, de concepts ou de stratégies autant que d'objets, d'outils ou de techniques. La créativité réside moins dans l'ajout de nouvelles ressources ou de nouveaux savoirs que dans le traitement que l'on en fait. Elle évoque, à certains égards, la capacité de faire avec ce que l'on a, autrement dit de recourir à des objets, à des idées, à des concepts ou à des manières de communiquer pour un traitement autre que celui pour lequel ils ont été conçus ou dans un contexte autre que celui dans lequel on a l'habitude d'y recourir. Elle repose notamment sur la prise en compte imaginative de contraintes en apparence limitatives. Elle suppose également l'harmonisation de l'intuition et de la logique et la gestion d'émotions parfois contradictoires.

À l'école, c'est l'ensemble des activités qui doivent soutenir le développement d'une pensée créatrice. Aussi importe-t-il de proposer aux élèves des situations d'apprentissage qui les incitent à exploiter leurs ressources personnelles, de leur soumettre des problèmes qui comportent plus d'une solution, de privilégier des situations qui stimulent l'imagination et de valoriser la diversité et l'originalité des démarches plutôt que leur uniformité. L'école peut faire en sorte de canaliser le besoin d'affirmation des adolescents en valorisant l'initiative, l'audace et l'inventivité, et en leur permettant de sortir des sentiers battus. Elle doit constituer un milieu souple et ouvert où l'expression des différences trouve sa place.

Compétence 4 et ses composantes

S'imprégner des éléments d'une situation

En cerner les objectifs et les enjeux • Être ouvert aux multiples façons de l'envisager • Laisser émerger ses intuitions • Se représenter différents scénarios et en projeter diverses modalités de réalisation

S'engager dans l'exploration

Accepter le risque et l'inconnu • Jouer avec les idées • Procéder par tâtonnement
• Transformer les contraintes en ressources
• Reconnaître les éléments de solution qui se présentent • Être réceptif à de nouvelles idées, à de nouvelles voies



Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Adopter un fonctionnement souple

Mettre à l'essai différentes façons de faire • Exploiter de nouvelles idées • Explorer de nouvelles stratégies et techniques • Exprimer ses idées sous de nouvelles formes

Évolution de la compétence

À la fin du primaire, l'élève a eu l'occasion de s'adonner à des tâches relativement exigeantes et d'apprendre à organiser de manière systématique les étapes liées à des projets de création. Il est graduellement parvenu à se dégager de l'influence des autres et à faire preuve d'autonomie dans ses réalisations. Il a appris, lorsqu'il explore une situation, à s'ouvrir à diverses sources d'inspiration et à expérimenter de nouvelles combinaisons d'idées, de stratégies ou de techniques. Il parvient à reconnaître les éléments originaux de sa réalisation.

Au secondaire, l'élève est amené à prendre davantage conscience de ses ressources personnelles et il découvre le plaisir de les exploiter dans l'exécution de diverses tâches. Il est en mesure d'imaginer différentes façons de faire ou de penser, d'adopter tour à tour des perspectives ou des points de vue diversifiés et d'exprimer ses idées de façon personnelle. Il est capable de jongler avec un éventail élargi d'idées, de concepts et de formules.

Critères d'évaluation

- Exploration de nouvelles idées
- Exploration de différentes façons de faire
- Exploitation de ses ressources personnelles
- Originalité des liens établis entre les éléments d'une situation

COMPÉTENCE 5 Se donner des méthodes de travail efficaces

Sens de la compétence

Mener à terme une activité, réaliser un projet ou entreprendre un ouvrage de plus ou moins grande envergure supposent l'aptitude à se donner des méthodes de travail efficaces. De telles méthodes reposent sur des savoirs relatifs à la manière dont on va faire les choses, des savoirs méthodologiques que l'on retrouve à la base de toute réalisation humaine et qui constituent un bagage éminemment utile à qui les maîtrise bien.

Dans un contexte scolaire, l'élève est appelé à accomplir des tâches diverses telles que prendre des notes, planifier son étude, réaliser un travail ou encore répondre à des questions. De tels savoirs s'avèrent particulièrement importants et peuvent avoir une incidence majeure sur la réussite scolaire. Les situations d'apprentissage scolaires bénéficient largement d'une gestion efficace des tâches. Planifier le travail à accomplir, en gérer la réalisation dans le temps, tenir compte de diverses contraintes, trouver les ressources disponibles, rassembler le matériel nécessaire, etc., sont autant de dimensions qui définissent l'efficacité dans l'accomplissement d'un travail ou d'une activité.

L'exercice de cette compétence ne saurait toutefois se limiter à cela. Il consiste également à recourir à des démarches convenant à la nature des tâches à effectuer et aux ressources, notamment cognitives, dont on dispose. L'élève qui résout un problème mathématique, rédige un texte narratif, interprète une pièce de musique ou réalise un projet en histoire doit se représenter la tâche, en cerner les exigences et anticiper des façons de procéder pour parvenir aux buts qu'il s'est fixés. Il doit aussi évaluer sa progression en cours de route et effectuer des ajustements au besoin. Il ne se contente pas de suivre une voie toute tracée. En effet, il existe plus d'une façon de s'y prendre

pour réaliser une tâche donnée, et l'efficacité relative des moyens retenus varie en fonction des caractéristiques de la personne et des ressources internes et externes dont elle dispose, tout autant que des exigences de la situation. L'exercice de cette compétence implique donc de savoir reconnaître, parmi de multiples voies possibles, les façons de faire ou les démarches méthodologiques qui conviennent le mieux à chacun dans une situation particulière ou un contexte déterminé.

Ainsi, l'école ne saurait imposer aux élèves des manières uniformes de procéder. Elle doit plutôt les aider à faire preuve d'autonomie en les incitant à associer les objectifs et les moyens, en les invitant à analyser leur façon de recourir aux ressources disponibles et en les amenant à évaluer l'efficacité de leur démarche. Le regard réflexif que l'élève est appelé à porter sur ses démarches et son ouverture à l'égard des autres façons de faire, notamment celles de ses pairs, peuvent l'amener à expérimenter d'autres méthodes possibles et à reconnaître celles qu'il juge les plus efficaces pour lui. Toutes les disciplines se prêtent à cet exercice et les méthodes utilisées dans une situation donnée gagnent à être réinvesties d'un domaine à l'autre. Ce réinvestissement est souvent l'occasion de les ajuster à divers contextes et d'en élargir ainsi la portée.

Compétence 5 et ses composantes

Visualiser la tâche dans son ensemble

S'approprier l'objectif visé et en évaluer la complexité

- Identifier les ressources disponibles
- Imaginer différentes façons de faire
- Anticiper la marche à suivre
- Se représenter la meilleure façon de procéder

Réguler sa démarche

Mobiliser les ressources requises : personnes, matériel, temps, etc. • Adapter sa méthode de travail à la tâche et au contexte et réajuster ses actions au besoin • Mener la tâche à terme



Analyser sa démarche

Examiner rétrospectivement sa démarche • En reconnaître l'efficacité et les limites • En évaluer les exigences • Imaginer des contextes de réinvestissement

Évolution de la compétence

À la fin du primaire, l'élève s'est graduellement approprié différentes démarches et méthodes et il a appris à les transposer de manière adéquate dans diverses situations. Acceptant d'investir temps et énergie en vue de l'objectif à atteindre, il peut définir sa démarche de manière relativement autonome et trouver des façons originales d'atteindre ses buts. Il est capable de percevoir le lien entre son degré de satisfaction et le travail accompli et de communiquer verbalement ses réussites et ses difficultés.

Au secondaire, l'élève est appelé à enrichir son répertoire de méthodes, à en reconnaître l'efficacité relative et à les adapter à des situations plus complexes et plus diversifiées. Il sait choisir les méthodes et les processus qui conviennent le mieux au contexte et à la tâche, de même qu'à ses caractéristiques personnelles en tant qu'apprenant. Il parvient à reconnaître ses forces et ses difficultés, à exploiter les premières et à pallier les secondes en tirant profit des ressources de son environnement. Il gagne ainsi en autonomie et arrive plus aisément à réinvestir dans de nouveaux contextes les démarches méthodologiques auxquelles il a eu recours dans une situation donnée.

Critères d'évaluation

- Persévérance et ténacité dans l'action
- Pertinence des méthodes choisies
- Élargissement et adaptation des méthodes de travail
- Justesse des conclusions
- Pertinence du jugement sur l'efficacité des méthodes choisies

COMPÉTENCE 6 Exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Sens de la compétence

Le développement rapide des savoirs et l'accessibilité croissante à des sources d'information variées et multiples rendent l'utilisation des TIC de plus en plus incontournable. Ces technologies procurent à l'individu une ouverture nouvelle sur le monde, ses conventions et ses contradictions. Elles remodelent l'organisation du travail, rendent accessibles des tâches complexes et contribuent à structurer la pensée. Elles représentent, pour la recherche, le traitement de l'information, la création, la communication, un potentiel qui se trouve encore décuplé par la possibilité d'échanger des idées ou de partager et de traiter des données à distance et, dans l'instant, au sein de communautés d'apprentissage. Les possibilités offertes par les réseaux d'information et de communication ouvrent ainsi de nouvelles perspectives d'apprentissage tout au long de la vie. On peut aussi prévoir qu'à plus ou moins court terme, pratiquement tous les emplois impliqueront une utilisation minimale de ce médium, à la fois langage et outil. Il est donc essentiel que les élèves en aient une maîtrise suffisante à la fin du secondaire.

Les élèves arrivent à l'école secondaire avec une compétence très différenciée dans ce domaine. Ils ont également des perceptions variées de la pertinence de ces outils pour l'apprentissage et ne partagent pas tous le même attrait à leur égard. Certains y recourent régulièrement et de façon experte, d'autres se contentent de les utiliser superficiellement et d'autres encore n'y ont pas accès ou que très peu. Quelques mordus y perçoivent même une occasion de se faire valoir et d'exploiter leur compétence en transgressant des interdits. Aussi l'école secondaire a-t-elle la responsabilité de tirer parti de l'expertise que certains jeunes ont déjà acquise au regard des technologies, tout

en les amenant à en faire bon usage, et de leur permettre de développer la compétence nécessaire pour y recourir adéquatement dans leurs apprentissages. En outre, on attend de l'école qu'elle cultive le respect des normes éthiques à cet égard et que la valeur ajoutée des TIC dans le développement intellectuel, méthodologique, social et personnel de chaque élève y soit manifeste.

La compétence à exploiter les TIC suppose la capacité à y recourir de manière réfléchie, efficace et judicieuse de même qu'à en diversifier l'usage tout en développant un sens critique à leur endroit. Cela nécessite à la fois l'accès à des ressources adaptées et un encadrement soutenu. Il importe donc d'offrir aux élèves un environnement stimulant pour leur apprendre à traiter l'information, à créer et à communiquer à l'aide des TIC. Mises à profit dans les champs disciplinaires, elles accélèrent le développement et l'acquisition d'un large éventail de compétences transversales et disciplinaires, s'intègrent de façon cohérente à des interventions différenciées où l'élève est davantage appelé à se responsabiliser dans la construction de ses apprentissages. En donnant accès à une multitude de sources d'information et à un nombre illimité d'interlocuteurs, elles permettent de bénéficier de l'expertise de spécialistes du monde entier et de partager des idées et des réalisations de toutes sortes.

Compétence 6 et ses composantes

Utiliser les technologies appropriées

Réaliser des tâches variées en recourant aux ressources technologiques • Évaluer le potentiel des technologies et des réseaux disponibles • Choisir les outils les mieux adaptés à la situation • Appliquer des stratégies d'interaction, de communication et de dépannage, selon les besoins de la tâche



Exploiter les technologies de l'information et de la communication

Évaluer l'efficacité de l'utilisation de la technologie

Confronter ses façons de faire avec celles des autres • Reconnaître ses réussites et ses difficultés • Chercher les améliorations possibles dans sa manière de faire et proposer des avenues pour accroître son efficacité • Examiner la pertinence de recourir aux TIC en considérant leur apport à la tâche

Tirer profit de l'utilisation de la technologie

Diversifier l'usage des TIC • En exploiter les ressources et les fonctions dans des apprentissages multiples • Reconnaître et utiliser dans un nouveau contexte les concepts et processus déjà connus • Anticiper de nouvelles utilisations • Respecter les valeurs et les codes relatifs à la propriété intellectuelle et au respect de la vie privée

Critères d'évaluation

- Efficacité de l'utilisation des ressources technologiques dans un contexte d'apprentissage
- Réutilisation de procédures et de processus liés aux TIC dans de nouvelles situations
- Utilisation de stratégies appropriées pour interagir et se dépanner
- Analyse de ses choix, de ses réussites et de ses difficultés

Évolution de la compétence

À la fin du primaire, l'élève a appris à repérer, à regrouper, à comparer et à sélectionner de l'information sur différents supports, à effectuer des recherches simples sur le Web et à utiliser divers logiciels. Il a également appris à communiquer avec d'autres en utilisant les fonctions de base du courriel. Il maîtrise les fonctions communes aux applications utilisées, telles que chercher, trouver, sélectionner, sauvegarder et organiser l'information à partir de différents supports. Il parvient à transférer des données d'une application à l'autre, à se repérer dans Internet et à consulter son carnet d'adresses pour ses besoins de communication. Il perçoit l'aide apportée par les TIC à l'organisation et à la communication de ses idées, tout en comprenant l'éthique du réseau.

Au secondaire, l'élève anticipe l'apport des TIC et la pertinence d'y recourir pour réaliser des tâches de plus en plus complexes. Il explore de nouvelles fonctions des logiciels, élargit son répertoire de ressources et en diversifie l'usage. Il utilise le courriel et saisit l'intérêt des fonctions et des outils disponibles pour échanger des documents, joindre des fichiers, les compresser au besoin et les récupérer. Organiser sa navigation sur le Web, classer des signets, recourir à des techniques de recherche appropriées pour consulter des sites spécialisés, des banques informatiques ou des documents multimédias sont des processus qu'il raffine en développant des stratégies pour construire son savoir. Il apprend à exploiter les périphériques mis à sa disposition en faisant les choix appropriés. Il est en mesure de numériser des données et de réaliser des présentations sur divers supports en respectant les droits d'auteur. Il utilise les technologies pour interagir, collaborer et résoudre des problèmes. Il apprend à considérer la complémentarité entre les processus qu'il met en place et ceux que les TIC peuvent rendre plus efficaces. Il confronte différents points de vue au moyen des TIC et examine l'information trouvée avec un esprit critique. Il a recours à des experts au besoin et apprend à recouper l'information, à s'en distancier, à valider la fiabilité des sources. Il évalue l'efficacité de son utilisation des TIC dans la réalisation de tâches variées et il perçoit des améliorations possibles en tenant compte d'autres apprentissages transversaux.

COMPÉTENCE 7 Actualiser son potentiel

Sens de la compétence

Pour réaliser pleinement son potentiel et choisir une orientation convenant à ses centres d'intérêt et à ses aptitudes, il importe de bien se connaître et de vouloir explorer ses capacités. C'est dans la mesure où l'on est capable de découvrir ses forces et ses limites, de cerner ses aspirations et ses besoins et d'identifier les moyens de les combler que l'on apprend à se faire confiance, à prendre sa place parmi les autres et à assumer de façon autonome son propre développement. Cette connaissance de soi est particulièrement importante dans un contexte qui exige que l'on fasse régulièrement le point sur son cheminement personnel ou professionnel, sur la façon de le poursuivre et sur les efforts qu'il faut y consacrer.

Les jeunes du secondaire sont à une étape importante de leur développement, caractérisée par la quête d'autonomie, la modification du rapport à l'autorité et le besoin d'affirmation de soi et d'appartenance à un groupe. Appelés à faire des choix qui auront une incidence sur leur insertion sociale et professionnelle, ils sont amenés à se questionner sur leur avenir de même que sur leurs capacités et leurs aptitudes. La connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur potentiel est fortement marquée par leur appartenance sociale, culturelle et spirituelle et par les valeurs qui y sont véhiculées. Particulièrement sensibles à la pression de leurs pairs, ils doivent apprendre à reconnaître l'influence des autres sur leurs valeurs, leurs comportements, leurs attitudes et leurs choix, ainsi que l'influence qu'ils peuvent eux-mêmes exercer sur leur entourage. Pour passer à l'action et prendre en charge leur développement, ils doivent cultiver le réalisme et la

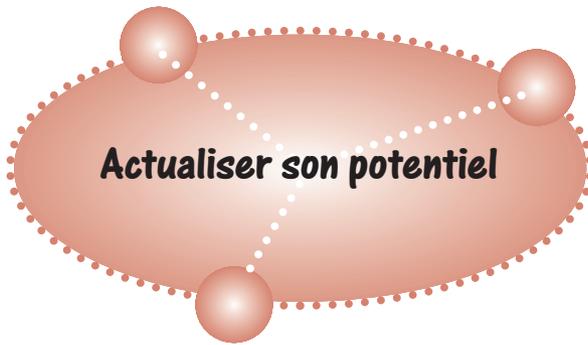
persévérance, et développer des habitudes d'autoévaluation qu'ils pourront ensuite mettre à profit, leur vie durant, dans une démarche de formation toujours en progression.

L'école a un rôle à jouer pour aider le jeune à se définir comme personne, à reconnaître son enracinement dans sa propre culture et à accueillir celle des autres. C'est en ayant l'occasion de mettre à profit ses ressources personnelles et ses possibilités, de faire des choix, de les justifier, de les appuyer d'efforts et d'en évaluer les conséquences que l'adolescent prendra conscience de ce qu'il est et des valeurs qui l'influencent et le façonnent. Les apprentissages effectués en contexte scolaire, que ce soit dans les diverses disciplines ou à travers la vie de l'école et de la classe, contribuent à la connaissance de soi, à l'actualisation de son potentiel et à la prise de conscience des bases personnelles, sociales et culturelles de sa vision du monde. Les différents domaines d'apprentissage sont porteurs d'enjeux au regard desquels le jeune devra prendre position dans les grands débats qui animent la société. Les enseignants de toutes les disciplines doivent également être conscients des valeurs qu'ils véhiculent et de l'influence déterminante que celles-ci peuvent exercer sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes. Par ailleurs, c'est souvent à travers leurs réussites et leurs échecs que les élèves développent une image d'eux-mêmes et de ce qui leur est ou non accessible. Aussi l'école doit-elle leur permettre de réaliser des projets qui tiennent compte de leurs centres d'intérêt et de leurs capacités tout en veillant à susciter chez eux de nouveaux centres d'intérêt et à les aider à développer d'autres aptitudes.

Compétence 7 et ses composantes

Reconnaître ses caractéristiques personnelles

Identifier ses émotions, ses sentiments, ses valeurs, ses références et ses possibilités, au besoin • Découvrir ses forces et ses limites • Juger de la qualité et de la pertinence de ses choix d'action • Reconnaître les conséquences de ses actions sur ses succès et ses difficultés • Évaluer ses réalisations et sa progression



Actualiser son potentiel

Mettre à profit ses ressources personnelles

Se fixer des buts à court et à long terme • Déterminer des critères de réussite personnelle, scolaire et professionnelle • Fournir les efforts nécessaires • Persévérer pour atteindre les buts fixés • Manifester de plus en plus d'autonomie

Prendre sa place parmi les autres

Reconnaître son appartenance à une collectivité • Confronter ses valeurs et ses perceptions avec celles des autres • Percevoir l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix • Exprimer ses opinions et affirmer ses choix • Respecter les autres

Critères d'évaluation

- Expression de ses sentiments, de ses valeurs et de ses opinions dans des situations d'interaction
- Évaluation réaliste de son potentiel
- Reconnaissance des conséquences de ses actions sur ses succès et ses difficultés
- Manifestation de persévérance

Évolution de la compétence

Au primaire, l'élève est capable d'exprimer ce qu'il pense et ce qu'il ressent. Il a appris à tenir compte de ses forces et des valeurs auxquelles il adhère. De plus en plus ouvert sur le monde extérieur, il diversifie ses centres d'intérêt et développe sa curiosité. Conscient de l'influence que les autres peuvent exercer sur lui, il est sensible à l'impact de ses propres comportements et attitudes sur autrui. Il se sent responsable de ses actes et de leurs conséquences et peut expliquer les motifs qui guident ses actions ou ses propos. Il sait reconnaître les tâches qui lui conviennent plus que d'autres et se questionner sur ce qui limite sa capacité d'action. Il a aussi appris à se faire confiance et à prendre des risques pour relever des défis.

Au secondaire, l'élève est appelé à prendre davantage conscience de ses caractéristiques personnelles, de ses divers liens d'appartenance et de l'influence qu'ils exercent sur ses comportements, ses attitudes et ses valeurs. Il apprend à la fois à s'en inspirer et à s'en distancier, et à affirmer ses propres choix. Le groupe devient pour lui un contexte de validation de ses caractéristiques personnelles, de ses croyances et de ses choix d'attitudes et de comportements. Il reconnaît son enracinement dans une culture qu'il sait distinguer d'autres cultures et apprend à définir ses possibilités afin de caractériser la personne qu'il veut et peut devenir. Il passe plus facilement de la pensée aux actes, peut se donner des projets correspondant à ses centres d'intérêt et à ses aspirations et apprend à persévérer dans leur réalisation. Il constate que les efforts qu'il doit déployer pour arriver à ses fins lui apportent de la satisfaction. Il sait de mieux en mieux apprécier la qualité de ses productions et de ses apprentissages. Le développement de cette capacité à s'autoévaluer l'aide à mesurer le chemin parcouru et les améliorations encore souhaitables. La conscience accrue de l'importance d'actualiser son potentiel et du pouvoir dont il dispose pour le faire lui permet de développer son autonomie.

COMPÉTENCE 8 Coopérer

Sens de la compétence

Du seul fait qu'elle accueille en grand nombre des élèves de tous âges, l'école constitue un lieu important de socialisation avant même que les adultes n'aient à intervenir. Elle a pour mandat de contribuer à cette socialisation spontanée par une intervention intentionnelle et systématique visant l'émergence chez les élèves d'une compétence sociale qui soit en accord avec des valeurs telles que l'affirmation de soi dans le respect des différences, la présence sensible à l'autre et l'ouverture constructive au pluralisme et à la non-violence. Si l'école se prête bien à l'apprentissage du vivre-ensemble en conformité avec ces valeurs, elle fournit aussi l'occasion d'initier l'élève au travail en équipe. Ce dernier s'avère particulièrement utile à la réalisation de tâches ou à l'atteinte d'objectifs dont l'ampleur ou la complexité exigent la combinaison des forces de chacun. Il contribue également à la construction de connaissances en offrant des occasions de confronter des idées et de négocier des points de vue ou des façons de faire. Lieu fondamental d'activité sociale, l'école peut faire en sorte que les rapports entre les personnes servent de soutien à l'apprentissage. Mais il importe, pour ce faire, d'amener les élèves à coopérer.

Si cette compétence s'exerce généralement dans un contexte de travail en équipe, faire travailler les élèves ensemble ne suppose pas nécessairement qu'il y ait coopération. Cette dernière pose en effet plusieurs exigences telles que l'engagement pour atteindre un objectif commun, l'établissement de règles de travail, le partage des responsabilités, la reconnaissance d'expertises complémentaires, le respect et l'utilisation constructive des différences, la répartition des ressources, la gestion des conflits, le soutien mutuel, la concertation des actions, etc. Ce sont

là autant d'habiletés et d'attitudes que l'école a pour tâche de développer, mais elle doit, pour y arriver, en fournir des modèles. Les élèves du secondaire sont particulièrement sensibles aux incohérences qu'ils perçoivent entre les comportements que l'on attend d'eux et ceux qu'ils observent chez certains adultes.

L'enseignement de certaines disciplines s'imagine difficilement sans le travail en équipe. C'est le cas de l'art dramatique, de la danse ou de l'éducation physique, mais les programmes d'études se prêtent tous à la conception de situations pédagogiques propices à la coopération, que ce soit autour d'une table ou par l'utilisation des TIC. Au secondaire, les élèves sont souvent incités à réaliser des tâches ou des projets de collaboration à la périphérie du curriculum, notamment dans les activités parascolaires. L'école devrait leur permettre de percevoir l'utilité d'expériences semblables dans la réalisation d'activités d'apprentissage disciplinaires. Elle doit par ailleurs promouvoir l'esprit de collaboration qu'elle s'efforce d'inculquer aux élèves. Les activités d'apprentissage interdisciplinaires peuvent, notamment, être une occasion privilégiée de valoriser la coopération entre les enseignants et, ce faisant, d'offrir des modèles aux élèves.

Compétence 8 et ses composantes

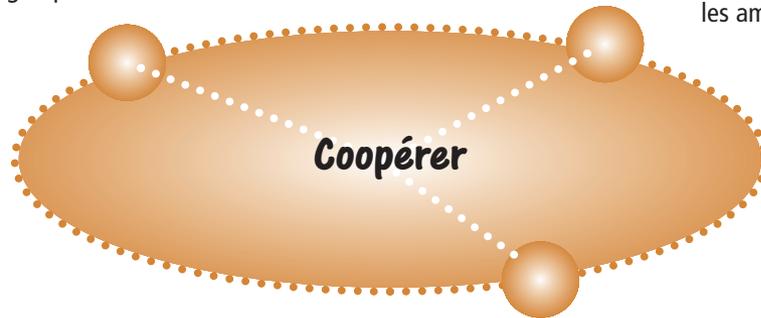
Contribuer au travail coopératif

Évaluer à quel type de collaboration ou de coopération se prête la tâche • Participer aux activités de la classe et de l'école de façon active et dans un esprit de collaboration • Tirer parti des différences pour atteindre un objectif commun

- Planifier et réaliser un travail avec d'autres
- Accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe
- Gérer les conflits

Tirer profit du travail coopératif

Reconnaître les situations qui se prêtent bien à la coopération • En mesurer les défis ou les enjeux • Apprécier les retombées du travail coopératif sur soi ou sur les autres • Évaluer sa contribution et celle de ses pairs • Cerner les améliorations souhaitables



Interagir avec ouverture d'esprit dans différents contextes

Accueillir l'autre avec ses caractéristiques et reconnaître ses champs d'intérêt et ses besoins • Contribuer à l'échange de points de vue, écouter l'autre et respecter les divergences • Adapter son comportement aux personnes et à la tâche

Critères d'évaluation

- Reconnaissance des besoins des autres
- Adaptation des attitudes et des comportements
- Engagement dans la réalisation d'un travail de groupe
- Contribution à l'amélioration des modalités d'un travail de groupe

Évolution de la compétence

Au primaire, l'élève a eu l'occasion d'expérimenter à plusieurs reprises le travail coopératif et il a appris à fonctionner dans des structures de travail plus ou moins complexes. Il reconnaît les tâches qui s'effectuent plus facilement en coopération. Il participe à la réalisation de projets de groupe, notamment en proposant une planification simple et des activités ou des modalités de fonctionnement en équipe et en jouant un rôle complémentaire à celui des autres. Il est capable d'exprimer clairement ses points de vue et ses réactions et d'accueillir ceux des autres. Il sait offrir son aide et en demander pour lui-même, émettre des suggestions et accepter celles des autres. Il reconnaît les comportements et les stratégies qui facilitent le travail d'équipe et l'établissement de relations interpersonnelles harmonieuses.

Au secondaire, l'élève est appelé à accomplir des tâches, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires, dont l'ampleur ou la complexité requièrent la mise en commun des ressources de chacun. Il apprend à utiliser avec ses pairs des démarches de résolution de problèmes qui nécessitent la confrontation de points de vue et la concertation des actions dans la mise à l'essai de diverses pistes de solution. Il affirme son point de vue en présentant son argumentation et il respecte celui des autres. Il évalue avec plus de justesse les situations qui se prêtent au travail coopératif et le type de collaboration qu'elles exigent.

COMPÉTENCE 9 Communiquer de façon appropriée

Sens de la compétence

La communication contribue largement à façonner les relations avec les autres dans un monde où les rapports sociaux sont complexes, en raison notamment de la diversité sociale, ethnique et culturelle. Elle peut rapprocher les individus et les sociétés tout comme elle peut les éloigner ou les dresser les uns contre les autres.

Étroitement liée à la structuration de la pensée, la compétence à communiquer est essentielle à la diffusion de connaissances, à l'échange de points de vue, à la confrontation d'idées et à l'argumentation touchant des choix et des opinions. Sollicitée pour permettre le partage de pensées, de sentiments, d'émotions, d'intuitions, de perceptions et de valeurs, elle constitue par ailleurs une voie privilégiée pour exprimer sa vision du monde et affirmer son identité personnelle, sociale et culturelle.

L'élaboration de codes particuliers qui marquent leur appartenance à un groupe représente, pour les jeunes du secondaire, une façon de s'affirmer, de se distinguer et de faire ressortir leur culture personnelle. Leur compétence à communiquer peut considérablement s'enrichir par la conscience de la diversité des langages et de leurs registres d'utilisation. Cette compétence emprunte plusieurs canaux, dont l'attitude, la posture, la voix, les gestes, les mimiques, les vêtements, les images et les symboles.

La conscience de l'importance des langages, de la spécificité de leurs structures et de leurs systèmes de signes ainsi que le souci de les utiliser avec à-propos sont essentiels à une pleine compréhension de l'environnement et à une interaction efficace avec les autres. La maîtrise de la compétence à communiquer requiert à la fois la connaissance et le respect de règles de même que de conventions des langages et la prise en compte des multiples variables qui rendent complexes leur utilisation et leur traitement. Processus interactif, la communication est rarement univoque et doit sans cesse s'ajuster à une diversité de significations possibles et d'attentes réciproques. Elle impose le choix de langages et de registres adaptés aux intentions qui la sous-tendent, au contexte dans lequel elle s'inscrit et à ses destinataires.

Puisque chaque discipline commande un mode d'expression particulier, l'école constitue un lieu idéal d'expérimentation de divers langages : plastique, musical, mathématique, informatique, gestuel, symbolique, etc. Elle offre l'occasion d'explorer les ressources propres à chacun, d'en découvrir les conventions et de développer le sens de l'écoute. Parmi ces modes de communication, il convient d'apporter une attention toute particulière à la langue d'enseignement, outil par excellence et premier véhicule donnant accès à la culture.

L'utilisation du système organisé qu'est la langue constitue un atout majeur pour l'individu. En effet, la langue est un facteur de cohésion qui véhicule l'expression culturelle d'une manière d'être, de se représenter le réel, de penser et de sentir qui soit propre à une communauté d'individus. Elle est également la clé de voûte de l'identité de chaque individu : c'est grâce à elle que chacun construit des idées et des concepts, les exprime et les confronte avec ceux des autres. En ce sens, la capacité de s'exprimer avec justesse devient l'instrument privilégié permettant de prendre sa place comme personne et comme citoyen.

La maîtrise de la langue ne saurait être la visée et l'objet des seuls programmes d'enseignement de la langue. Dans toutes les disciplines, le fait de communiquer de façon appropriée en fonction des apprentissages effectués signifie l'habileté à exprimer non seulement des idées, des émotions et des intuitions, mais aussi un questionnement, un raisonnement et une argumentation en utilisant le vocabulaire, les conventions et les codes particuliers à la discipline. En somme, si la maîtrise de la langue contribue aux apprentissages, ces derniers permettent en retour de l'enrichir par l'apport des disciplines.

Compétence 9 et ses composantes

S'approprier divers langages

En connaître et en respecter les usages, les règles, les codes et les conventions • En exploiter les ressources



Gérer sa communication

Tenir compte des facteurs pouvant faciliter ou entraver la communication
• Ajuster la communication en fonction de la réaction des destinataires réels ou potentiels • Reconnaître les stratégies utilisées tout au long du processus ainsi que leur efficacité

Recourir à divers modes de communication

Analyser la situation de communication • Choisir un ou des langages appropriés au contexte et à l'intention de communication • Identifier les modalités de communication appropriées au destinataire et à ses caractéristiques • Utiliser des langages adaptés à la situation

Évolution de la compétence

Au primaire, l'élève a appris à tenir compte des différentes composantes d'une situation de communication et à être de plus en plus attentif aux réactions que suscite sa façon de communiquer. Il s'exprime avec une certaine aisance et respecte les règles et les particularités des langages qu'il utilise. Il est en mesure de planifier ses productions et de les évaluer. Il est plus sensible à l'effet produit par les divers langages utilisés et tient compte du point de vue de l'autre pour améliorer sa capacité à communiquer.

Au secondaire, l'élève apprend à mieux maîtriser et à exploiter les ressources de la langue orale ou écrite en portant attention au vocabulaire et aux caractéristiques propres aux langages spécialisés dont elle est le véhicule : langage mathématique, scientifique, informatique, etc. Il poursuit également son exploration de divers types de langages : plastique, musical, informatique, gestuel et symbolique. Il est de plus en plus conscient de la diversité de leurs formes et de leurs usages. Il reconnaît graduellement celles qui conviennent le mieux à l'expression de ses pensées, de ses sentiments et de ses émotions. Capable de se décentrer de son propre point de vue, il apprend à tirer parti des réactions de ses interlocuteurs pour ajuster sa communication. Il s'exprime adéquatement en tenant compte des ressources des langages utilisés, respecte les conventions établies et accorde une importance particulière à la qualité de la langue orale et écrite, et ce, dans toutes les activités scolaires et parascolaires. En ce qui concerne l'usage de la langue d'enseignement, il développe sa sensibilité à la richesse et à la précision du vocabulaire, à la pertinence des propos et à la cohérence de l'argumentation. Il apprend à considérer sa langue à la fois comme un outil essentiel à la structuration et à l'expression de sa pensée et comme un véhicule de la culture. Il parvient également à communiquer efficacement dans sa langue seconde.

Critères d'évaluation

- Cohérence du message
- Utilisation du vocabulaire, de la syntaxe ou des symboles appropriés
- Respect des codes, c'est-à-dire des usages, des règles et des conventions
- Adéquation du message au contexte et à l'interlocuteur
- Autoanalyse et autoévaluation de l'efficacité de la communication